

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTS DU PERCHE SEANCE du 27 JANVIER 2022**

Nombre en exercice : 31  
Nombre de présents : 25  
Nombre de votants : 29

Convocation du 18.01.2022  
Affichage du 18.01.2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-sept janvier, s'est réuni le conseil communautaire des Hauts du Perche à la salle Georges Brassens suite à la convocation du 18.01.2022, affichée le 18 janvier 2022.

Etaient présents : M ANQUETIL Dominique, M BAILLIF Christian, M BOUTTIER Jean-Jacques, M BLOTTIERE Philippe, Mme BRAULT Roselyne, M COUDRAY Pascal, Mme DJENNADI-MENEGHINI Virginie, M Du LAC Jean-Vincent, Mme EDOU Bernadette, Mme ENCELIN Elyane, Mme FEUGUEUR Stéphanie, M GUILLET Denis, M GUYOT Philippe, M HOULLE Pascal, M JUSZEZAK Jean-Claude, Mme LALAOUNIS Danièle, M LE SECQ Emmanuel, M MICHEL-FLANDIN Patrice, M NAEL Jean-Marc, M ORY Gilles, M POIRIER Franck, Mme POULAIN Francine, Mme RADIGUET Angéline, Mme REVET Evelyne, M VIANDER Marcel.

Etaient absents-excuses : M DESCHAMPS Michel, M DUGUET Christian, M GUEUGNON Jean-Edouard (donne pouvoir à M LE SECQ Emmanuel), Mme LEROY Céline (donne pouvoir à Mme BRAULT Roselyne), Mme ROYER-BERGER Frédérique (donne pouvoir à Mme BRAULT Roselyne), Mme SAUVANEIX Alexandra (donne pouvoir à M BOUTTIER Jean-Jacques).

Assistait également : M. GRANGE Denis DGS, M. BRAMOULLE Bernard.

Monsieur Pascal COUDRAY est désigné secrétaire de séance

**DELIBERATION N° 2022.01.013**

**CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA MISSION LOCALE POUR LE FINANCEMENT DU POSTE D'ANIMATEUR INFOS JEUNESSE POUR 3 ANS**

**« DEPLOIEMENT DE L'INFORMATION JEUNESSE SUR LE TERRITOIRE DE LA CDC DES HAUTS DU PERCHE »**

Suite à l'obtention du label « Information Jeunesse » de la Mission Locale à compter du 2 décembre 2021 et pour une durée de 3 ans, celle-ci, déploie son projet Info-jeunes du Perche Ornaïs sur les quatre Communautés de Communes du Perche : CDC Cœur du Perche, CDC Des Collines du Perche Normand, CDC des Hauts du Perche et la CDC Pays de Mortagne Au Perche.

Le projet de territoire a été présenté sur l'année 2021 aux différents acteurs concernés et la CdC des Hauts du Perche qui y ont répondu favorablement.

Quatre objectifs ont été identifiés :

- Partager les connaissances sur les besoins et demandes des publics jeunes et de leurs familles, afin d'améliorer les pratiques et propositions d'actions sur le terrain. Ces informations remontées pourront permettre d'aller dans le sens de diagnostics partagés.
- Mettre en œuvre des temps réguliers de travail collaboratifs, au minimum trimestriel, pour échanger, partager, et adapter la réponse proposée en termes d'offre de service aux usagers (publics jeunes et leurs familles).
- Communiquer respectivement sur l'offre de service existante auprès des publics jeunes et de leurs familles, mais aussi, auprès des partenaires locaux.

- Développer un volet numérique afin d'apporter aux jeunes et familles d'un territoire rural un nouveau service en distanciel. L'outil numérique de l'Etat intitulé « La boussole des jeunes » sera développé sur le Territoire de la CDC pour faciliter l'accès des jeunes aux services de proximité.

Les thématiques cibles de l'information jeunesse sont ; études, métiers et orientation, emploi, job saisonniers, formation continue, vie quotidienne, droits, santé, mobilité, logement, initiatives, culture, loisirs, sports, vacances et départ en France ou à l'étranger.

Ce déploiement se traduit par la mise à disposition d'un animateur embauché par la Mission Locale pour assurer des permanences sur l'année, un jour par semaine au sein de l'Espace France Services de la Communauté de communes. La collectivité s'engage à participer financièrement au déploiement de l'information jeunesse, et plus spécifiquement à l'Info-jeunes du Perche ornais, sur son territoire, à hauteur d'un montant annuel de 1 250 euros.

Une convention doit être signée pour acter le partenariat avec la mission locale.

Après avoir entendu l'exposé, les membres du conseil, décident à l'unanimité, après en avoir délibéré :

- D'approuver le déploiement de l'information jeunesse sur le territoire de la CDC des Hauts du Perche et de valider l'accompagnement financier à hauteur de 1 250€ par an, pour une durée de trois années.
- D'autoriser Monsieur le Président à signer la convention, telle qu'annexée à la présente délibération, et tout document s'y rapportant.
- D'inscrire les crédits nécessaires au budget 2022

*Pour extrait certifié conforme*

*Certifié exécutoire après réception en sous-préfecture, le  
Et publication du*

Le Président,  
Emmanuel LE SECQ

